

Mettre en partage téléphones et ordinateurs : la voie de Commown vers la sobriété numérique

par

■ **Adrien Montagut** ■
Cofondateur de Commown

En bref

Préoccupés par la déferlante de téléphones et d'ordinateurs qui engendre une surproduction néfaste pour la planète, quatre amis fondent Commown avec pour objectif de mettre en location des appareils écoconçus, plus réparables et plus éthiques. Ils créent leur entreprise sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), afin d'associer producteurs, clients et salariés de la coopérative. Il devient ainsi possible, pour un utilisateur, de prendre un abonnement d'un an à un appareil, maintenance et prise en charge des casses et des vols comprises, et ce pour une vingtaine d'euros par mois. Au fil des ans, le tarif est dégressif, afin d'encourager les clients à garder plus longtemps le même appareil. Face à une croissance rapide de la demande, la recherche de financements pour soutenir un tel projet est cruciale, défi que Commown et ses fondateurs relèvent avec succès.

Compte rendu rédigé par Pascal Lefebvre
Cycle animé par Franck Aggeri et Michel Berry

L'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Séance organisée en partenariat avec la chaire Mines urbaines, financée par ecosystem.

Parrains & partenaires de l'École de Paris du management :

Algoé¹ • Chaire etilab • Chaire Mines urbaines • Chaire Phénix – Grandes entreprises d'avenir • ENGIE • Groupe BPCE • Holding 6-24 • IdVectoR² • Kéa & Partners¹ • L'Oréal • La Fabrique de l'industrie • Mines Paris – PSL • NaTran • RATP • UIMM • Université Mohammed VI Polytechnique

1. pour le séminaire Vie des affaires / 2. pour le séminaire Management de l'innovation



Autres séances du cycle L'Économie circulaire

« Accélérer la transition circulaire du secteur de la construction au Québec »

par Alice Rabisse, Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC)

« Comment Schneider Electric prend l'économie circulaire au sérieux »

par Geoffrey Richard, directeur de l'économie circulaire, Schneider Electric France

« Legrand relève le défi du recours aux plastiques recyclés »

par Olivier Gabut, expert plastiques au sein du laboratoire matériaux central de Legrand

« Le bricolage durable : tout un programme ! »

par Gislain Ménard, directeur qualité, groupe ADEO
et Pauline Toulemonde, responsable RSE produits, groupe ADEO

« Mettre des équipements du quotidien en libre-service »

par Yann Lemoine, président de Les Biens en Commun

« Une révolution vertueuse : vendre un service plutôt qu'un produit »

par François Johnston, ancien responsable de la division de Michelin *Tire-as-a-Service*, fondateur de Johnston Circular

« Comment l'association HOP combat l'obsolescence programmée »

par Laetitia Vasseur, cofondatrice et déléguée générale de HOP

« Le défi de Back Market : prouver que l'économie circulaire est un modèle d'affaire soutenable »

par Camille Richard, directrice du développement durable de Back Market

« La sobriété, jusqu'où et comment ? »

par Jean-Louis Bergey, ADEME, chef de projet Énergie-Ressources Transition(s) 2050

« Comment amener le consommateur à vraiment pratiquer la sobriété ? »

par Valérie Guillard, enseignante-chercheuse, directrice du laboratoire Dauphine Recherches en Management

« L'internet des objets, une révolution pour l'économie du recyclage ? »

par Olivier François, directeur du développement de Galloo

« Aider les entreprises à recycler leurs métaux rares »

par Serge Kimbel, fondateur de Morphosis et PDG de WEEECycling

« Récupérer les métaux précieux dans les cartes électroniques usagées : la vie aventureuse de nouveaux chercheurs d'or »

par Christian Thomas, cofondateur de Terra Nova et de Sanou Koura

« La révolution circulaire du Groupe SEB »

par Joël Tronchon, directeur du développement durable du Groupe SEB

« Fnac Darty : la bataille pour des produits durables et réparables »

par Régis Koenig, directeur de la Politique Services de Fnac Darty



Après un doctorat en chimie organique, j'ai rejoint l'aventure Commown lancée par un ami, également docteur, et deux ingénieurs. Je codirige la coopérative, au sein de laquelle je m'occupe plus spécifiquement de la communication, des affaires publiques et des opérations d'intercoopération. Au départ, nous n'avions guère de compétences en marketing ou en commerce, mais, en revanche, nous étions plutôt bien armés en matière de gestion de projet et de créativité. Notre ambition initiale était de contribuer à l'émergence d'outils numériques responsables, circulaires et durables, ce qui supposait un long cheminement.

Des externalités négatives multiples

Les externalités négatives liées au numérique sont en effet multiples. Les premières apparaissent dès la phase d'extraction de certaines matières premières dans des mines, où la situation sociale et environnementale est souvent catastrophique. Les dernières, à l'autre bout de la chaîne, sont des décharges à ciel ouvert, comme celles du Ghana, qui reçoivent les déchets électriques et électroniques, souvent exportés par l'Europe illégalement. Entre ces deux extrémités, l'empreinte carbone générée par la filière est équivalente à celle de l'aviation civile. Quant aux conditions de travail sur les chaînes de production, elles sont, elles aussi, trop souvent désastreuses et régulièrement dénoncées.

Cependant, les critiques se focalisent trop souvent sur l'usage plutôt que sur la production des terminaux, qui a pourtant plus d'impact en ce qui concerne les matières premières, les gaz à effet de serre (GES), l'énergie et la consommation d'eau douce de bonne qualité. Cette consommation ne cesse, en effet, de croître du fait du développement exponentiel de l'intelligence artificielle (IA), qui utilise l'eau douce pour le refroidissement de ses *data centers*, ce qui commence à poser des problèmes dans certains bassins de population. Ainsi, en Uruguay, des manifestations ont récemment eu lieu contre l'installation d'un *data center* captant les ressources en eau potable, ne laissant aux habitants qu'une eau impropre à la consommation. Il en va de même en France, en Isère, où, en période de stress hydrique, un fabricant de semi-conducteurs bénéficie de dérogations afin de puiser l'eau nécessaire au maintien de sa production dans les nappes phréatiques, au détriment des agriculteurs soumis, eux, à des restrictions d'usage.

Une faible résilience

Le numérique n'est, en outre, pas une activité résiliente. C'est une industrie certes mondialisée, mais qui dépend de monopoles territorialisés. Ainsi, la Chine est le premier producteur mondial de terres rares, avec 70 % du marché en 2023, mais elle possède aussi la majeure partie des installations de raffinage des métaux critiques extraits en Afrique et ailleurs. La pandémie de Covid-19 a généré une très forte demande en produits informatiques, en raison de la généralisation du télétravail et du déploiement de la 5G. La relance économique a ensuite induit une augmentation des prix de 10 % à 20 % et des ruptures massives d'approvisionnements, en particulier chez les constructeurs automobiles. À cela se sont ajoutés les arrêts de production liés à la situation sanitaire mondiale et à la sécheresse subie par Taïwan, les réserves d'eau du pays étant trop basses pour assurer sa production habituelle de semi-conducteurs.

Des facteurs géopolitiques peuvent également impacter négativement le secteur. La guerre entre l'Ukraine, l'un des principaux producteurs du néon utilisé dans la fabrication des semi-conducteurs, et la Russie, productrice de 40 % du palladium employé pour les surfaces de contact entre composants, affecte significativement le marché. La Chine, de son côté, vient d'annoncer l'arrêt de ses exportations de terres rares vers les entreprises américaines, en représailles aux sanctions économiques prises contre elle par les États-Unis.